

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 18 SEPTEMBRE 2018**

**PRESENTS** : Mmes et M.M.BOCQUIER, CHATEIGNER, BROSSEAU, GODREAU, BLUTEAU, GAUVRIT, CAIGNON, ROULLEAU, ROBICHON, PRUGNEAUX.

**Absents excusés** : Mme BRAUD et Mrs GABORIT, SACHOT

Le compte-rendu de la dernière réunion n'appelle pas d'observation. Le logement 38 rue de Rochereau est reloué. Celui du 4 bis Place de l'Eglise sera vacant au 1<sup>er</sup> octobre. Des travaux de menuiserie vont se faire (devis de HM. Menuiseries pour 1 205.87 € TTC.) ainsi que l'installation de prises de télé dans les chambres et la réparation de la VMC. Les futurs occupants loueront au 1<sup>er</sup> novembre.

Mme Anne GODREAU a été désignée secrétaire de séance.

**1 – TRAVAUX EN REGIE ET DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET  
BUDGET COMMUNAL** (047-18)

Mr Le Maire rappelle au conseil que des travaux en régie ont été effectués dans la zone de loisirs de la Métairie et au terrain de football. Une décision modificative du budget communal est nécessaire pour passer les écritures comptables et réajuster le budget.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a pris la décision modificative N°3 du budget comme suit :

**FONCTIONNEMENT**

CHAP	COMPTE	NATURE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
042	722	Immobilisations corporelles		2 787.00	Travaux en régie pour les travaux à la zone de loisirs et au terrain de football
<b>023</b>	<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>2 787.00</b>		
<b>TOTAL</b>			<b>2 787.00</b>	<b>2 787.00</b>	

**INVESTISSEMENT**

CHAP	COMPTE	OPER.	NATURE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
<b>021</b>	<b>021</b>	<b>OPFI</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>		<b>2 787.00</b>	<b>= au 023</b>
040	2113	OPFI	Terrain aménagé	1 355.00		Travaux au terrain de foot
040	2128	OPFI	Autres agenc. et amén. de terrain	1 432.00		Travaux à la zone de loisirs
16	165	OPFI	Dépôts et caution. reçus	370.00		Remb. caution 4 bis Place de l'Eglise
16	165	OPFI	Dépôts et caution. reçus		370.00	Encaissement caution 4 bis « « «
<b>TOTAL</b>				<b>3 157.00</b>	<b>3 157.00</b>	

**2 – MISE EN CONCURRENCE PAR LE CENTRE DE GESTION POUR LE RISQUE PREVOYANCE DES AGENTS COMMUNAUX**

Le Centre de Gestion avait conduit au cours de l'année 2012 une consultation en vue de la passation d'une convention de participation sur le risque « prévoyance ». Le terme de l'engagement arrive à expiration le 31.12.2019.

Le Centre de Gestion souhaite, compte-tenu du nombre important de collectivités

engagées, refaire une consultation.

Le conseil municipal décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'une convention de participation que le Centre de Gestion va engager en 2018 pour le « risque prévoyance » et de lui donner mandat. L'avis du Comité Technique Paritaire va être demandé avant de prendre une délibération.

### **3 – REMBOURSEMENT PAR ANTICIPATION D'UNE PARTIE DU CAPITAL DU PRET DU LOTISSEMENT DES ACACIAS** (048-18)

L'acte de vente du lot 1 de 518 m2 pour un coût de 17 016.30 € H.T. va se signer le 1<sup>er</sup> octobre. Un autre acte doit se signer prochainement pour la vente du lot N°6 de 474 m2 soit un prix de 15 570.90 € H.T. Au budget il n'avait été prévu que la vente d'un lot et le remboursement par anticipation du capital pour un montant de 17 000 €. Une décision modificative doit être prise pour prévoir la vente d'un second lot et le remboursement d'une autre partie du capital.

Le conseil décide de prendre la décision modificative N°1 du budget du lotissement des Acacias comme suit :

#### **FONCTIONNEMENT**

CHAP	COMPTE	NATURE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
70	7015	Vente de terrain aménagé		15 570.00	Vente du lot 6 474 m2 pour 15 570.90 Prévu au BP 17 016 € TOTAL 32 586.90
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	- 230.00		
042	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	15 800.00		= au 3555 recettes d'investissement
<b>TOTAL</b>			<b>15 570.00</b>	<b>15 570.00</b>	

#### **INVESTISSEMENT**

CHAP	COMPTE	OPER.	NATURE	DEPENSES	RECETTES	COMMENTAIRE
040	3555	ONA	Terrains aménagés		15 800.00	= au 71355 dép.de fonctionnement
16	1641	ONA	Emprunts en euros	15 800.00		BP 17000 + 15 800 = 32 800 €
<b>TOTAL</b>				<b>15 800.00</b>	<b>15 800.00</b>	

### **4 – DELIBERATION EVENTUELLE RELATIVE A LA FISCALITE DIRECTE LOCALE**

Le conseil peut prendre une délibération, avant le 1<sup>er</sup> octobre, pour moduler l'assiette des impôts directs locaux par l'instauration de dispositifs d'abattement, d'exonération, de suppression d'exonération.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de ne pas modifier la fiscalité locale.

### **5 – PRESENTATION DE LA FAISABILITE CONCERNANT LA REHABILITATION DE LA MAIRIE ET DU FOYER RURAL**

Mr le Maire informe le conseil que Mr BARBEDE, de la SPL (Société Publique Locale) est venu en mairie le lundi 17 septembre, exposer l'avancée des réflexions concernant divers projets (transfert de l'Agence Postale, couverture et isolation du Foyer rural, Réhabilitation des sanitaires, changement de certaines ouvertures, programmation de l'éclairage, du chauffage et de la ventilation

des différentes salles du Foyer rural y compris la bibliothèque, programmation de l'éclairage de la salle de sport et du terrain de football, suppression éventuelle du compteur électrique de la mairie, couverture de la mairie, changement éventuel de mode de chauffage).

Le conseil a pris connaissance des premières estimations.

Pour rappel : le conseil avait donné par délibération du 27 mars et du 29 mai, deux missions relative à la réalisation d'une étude de faisabilité l'une pour la mairie et l'autre pour la rénovation énergétique et la réhabilitation de différents locaux de la salle polyvalente. Ces missions sont terminées.

Mr le Maire demande au conseil son avis pour la poursuite du programme afin de désigner un architecte. Après délibération, le conseil décide de poursuivre la procédure qui inclura également la suppression du mur en pierres devant la mairie et l'élargissement du parking.

## **6 – TRAVAUX EN COURS**

→ **REFECTION DE LA COUVERTURE DU LOGEMENT ET DU RESTAURANT 36 ET 38 RUE DE ROCHEREAU** : Le début du chantier a démarré le lundi 17 septembre. Il devrait se terminer pour la fin du mois.

## **7 - INFORMATIONS DIVERSES**

**Armoire frigorifique de la cuisine du Foyer Rural** : Cette armoire est actuellement en panne et nécessite d'importantes réparations. Des devis pour du matériel neuf ont été transmis en mairie. Mr Dominique BROSSEAU se charge de prendre des renseignements auprès de l'entreprise, afin de définir l'achat qui correspond le mieux. La chambre froide a besoin également de réparation au niveau du compresseur.

**Atelier de scrapbooking** : Compte-tenu du nombre d'adhérents, le scrapbooking se passera dans la bibliothèque, un samedi après-midi par mois.

**Location du garage communal, Place du 11 novembre loué actuellement à Mr LAMBERT** : une famille située à proximité recherche un garage. Celui loué actuellement à Mr LAMBERT et n'étant que très peu utilisé, pourrait servir à ce foyer. Le conseil décide de proposer un loyer mensuel de 50 €.

**Porte ouverte à la station d'assainissement collectif** : Elle aura lieu le samedi 22 septembre de 9 H à 12 H.

**Comité de Jumelage Pouzauges/Puertollano** : Cette année, l'accueil se fera à la salle N°1 du foyer rural de Monsireigne, le vendredi 26 octobre à 19 H. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

**11 Novembre** : Cette cérémonie sera exceptionnelle. En effet, c'est le centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale. Il se prépare en collaboration avec les Anciens Combattants.

**Téléthon** : Cette année, la vente de pains, croissants, pizzas et les animations ... se dérouleront au foyer rural. Pour rappel, il a lieu les vendredi 7 et samedi 8 décembre.

## **8- REUNIONS**

### ☞ **Prochaines réunions du conseil** :

- le mardi 23 octobre, à 20 H 30
- le mardi 13 novembre, à 20 H 30,
- le mardi 18 décembre, à 20 H 30
- le mardi 15 janvier, à 20 H 30

☞ **Commission bâtiments** : Elle se réunira, sur place, le lundi 8 octobre à 17 H pour la visite de l'atelier (ex. garage Pierrick OUVRARD).

☞ **Vœux de la municipalité** : le vendredi 18 janvier 2019 à 18 H 30.

Vu par le secrétaire de séance : Anne GODREAU  
Le Maire : Michel BOCQUIER